

Projet de résolution – Pour un renversement des priorités en matière de droit européen

Le 9^{ème} Congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) réunie à
Toulouse, France, du 20 au 23 mai 2014

CONSIDERANT que depuis le début de sa création en tant qu'entité supranationale institutionnelle et politique, l'Union européenne a été façonnée sous l'angle prioritaire de la construction d'un marché unique, embrassant complètement, dès le milieu des années 1980 et la signature de l'Acte unique européen, les principes de l'économie néolibérale ainsi qu'une sévère doctrine monétaire.

CONSIDERANT néanmoins que cette construction européenne, sur un certain nombre d'aspects, a constitué et constitue une avancée notoire dans l'intégration d'Etats de plus en plus nombreux et dans l'évolution progressive vers une identification à des principes et valeurs communs, dans le cadre d'une « citoyenneté européenne » de plus en plus reconnue. L'élection du Parlement européen au suffrage universel et l'élargissement des compétences de celui-ci au sein de l'Union, l'intégration de la Charte des Droits fondamentaux de l'UE au Traité de Lisbonne et l'adhésion prochaine à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales constituent autant d'avancées effectives vers la création d'une Europe des droits.

CONSIDERANT cependant que les différents traités de gouvernance économique ratifiés dans le cadre d'un redressement des finances des Etats de l'Union dont les niveaux de déficit et d'endettement dépassent ceux fixés par les critères du Traité de Maastricht – reformulés plus strictement dans le Pacte pour l'Euro plus et mis en œuvre à travers le Semestre européen et prochainement le Pacte budgétaire, ou Traité pour la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) – sont imposés aux Etats membre de façon prioritaire à la sauvegarde de l'emploi, au respect des droits de l'homme, de la protection sociale et des négociations salariales. La vague de privatisations et les coupes claires cumulées dans les dépenses publiques sont parmi les principales conséquences de l'application des mesures comprises dans ces traités, de même que la déréglementation du droit du travail, l'augmentation de l'âge de la pension et de la durée hebdomadaire de travail, les baisses de salaires et les hausses d'impôts injustes comme la TVA...

CONSIDERANT que l'application de ces traités et pactes (le Semestre européen, le Six Pack, le Two Pack, le Pacte pour l'Euro plus, le Mécanisme européen de stabilité et enfin, rassemblant les principes et recommandations de ces derniers dans un seul Traité, le TSCG ou Pacte budgétaire européen) élaborés par la Commission et/ou par la Troïka, entérinés par le Conseil, et approuvés par le Parlement, n'a jusqu'à présent apporté aucune amélioration à la situation économique des pays soumis aux dits traités, enfonçant au contraire ces derniers dans une spirale désastreuse d'augmentation de la dette, de récession et de dégradation alarmante des conditions de vie et de travail, plongeant des millions de personnes dans la pauvreté.

CONSIDERANT par ailleurs le manque de transparence et de débat démocratique accompagnant l'adoption de ces mécanismes, ainsi que la quasi impossibilité pour les Etats, via l'instauration du vote à majorité inversée pour contrer toute sanction adressée à un EM, de se soustraire aux mesures drastiques et antisociales de restrictions budgétaires imposées via les textes susmentionnés.

CONSIDERANT la perte de souveraineté des Etats, via la ratification de ces traités, dans l'élaboration de leur budget national – et la remise en question, dès lors, de la prise en compte des spécificités propres à chaque pays -, ce dernier devant être préalablement soumis à l'approbation de la Commission européenne.

CONSIDERANT également la politique monétaire restrictive de la Banque Centrale Européenne depuis sa création, dont les objectifs prioritaires de stabilité des prix, de strict équilibre budgétaire et de libéralisation du marché ont pris le pas sur le rôle de sauvegarde des économies nationales, obligeant les Etats à se financer sur les marchés financiers à des taux parfois exorbitants tandis que les prêts qu'elle octroie aux institutions financières dépassent rarement un taux d'intérêt de 1%.

CONSIDERANT qu'à côté de ces mesures budgétaires aussi radicales que conséquentes, l'Europe des droits et de la démocratie régresse de façon inquiétante : les politiques ouvertement discriminantes et répressives

(ex. à l'encontre des Roms) ne sont pas sanctionnées ; le débat populaire est ignoré, voire muselé ; les atteintes au droit du travail et à la charte européenne des droits fondamentaux sont non seulement impunies, mais parfois même encouragées à travers certaines mesures prescrites par la Commission relatives au démantèlement des protections sociales, ou par les institutions sécuritaires telles que Frontex dans l'édiction de directives anti-immigration irrégulière de plus en plus inhumaines. Les droits économiques, sociaux et culturels et les droits syndicaux sont battus en brèche à travers une idéologie « ordolibérale » inappropriée, inefficace et contre-productive et ce, en toute impunité, et sans que soit entendue la voix des peuples qui ne cessent de se mobiliser pour défendre leur dignité. Conséquemment, sont attisées les tendances au repli sur soi, au nationalisme exacerbé, à la recherche de boucs émissaires et à la réapparition de partis et mouvements politiques basés sur des idées anti-européennes primaires, xénophobes, discriminantes, antisyndicales et antidémocratiques (Cf Viktor Orban et le parti Jobbik en Hongrie, le mouvement d'extrême droite Aube Dorée en Grèce, et de façon générale, la montée inquiétante des formations d'extrême droite un peu partout en Europe).

APPELLE et EXHORTE le Congrès et l'ensemble des affiliés de la FSESP à :

Faire campagne et faire pression de façon active et permanente, conjointement avec la CES et l'ensemble des fédérations sectorielles, en vue de :

- Provoquer le débat démocratique au sein des Etats membres autour des décisions budgétaires européennes et des traités, tels que le TSCG, qui condamnent les pays européens et leurs populations à entrer dans l'engrenage d'une systématisation de l'appauvrissement.
- Informer le plus clairement et largement possible, à travers des textes de vulgarisation et des outils audio visuels accessibles, sur les dangers du TSCG et des traités annexes, et sur les raisons de s'y opposer.
- S'opposer, par tous les moyens à disposition, et notamment par la voie parlementaire, à la ratification par les Etats du TSCG tant que celui-ci ne garantit pas la prédominance des droits humains sur les intérêts économiques et n'encourage pas à une relance de la demande par une réelle politique de création d'emploi et de redistribution des richesses.
- Multiplier les initiatives citoyennes européennes (ICE) telles que celle défendant le droit à l'eau en tant que bien commun, afin de revendiquer massivement la protection des droits fondamentaux ainsi que la sauvegarde et la promotion des services publics de qualité pour tous.
- Inverser l'ordre de priorité des articles du Traité de l'UE (actuellement en faveur de la dérégulation économique au détriment de tout droit humain) et remettre au centre de la construction européenne le respect intégral de l'article 2 dudit Traité, selon lequel : *« L'UE est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »*
- Modifier le mandat de la Banque centrale européenne de façon à lui permettre d'octroyer des prêts directement aux Etats à des taux aussi avantageux que ceux qu'elle accorde aux marchés financiers. Cela aura pour effet de freiner la spéculation financière et d'aider réellement les économies nationales plutôt que de les obliger à se gangrener via des prêts émanant de la spéculation.

Unir, soutenir, rassembler, coordonner et répercuter le plus largement possible à travers les médias officiels et alternatifs, les différentes luttes syndicales à travers l'Europe, afin de leur procurer un impact concret et retentissant et de favoriser leur écho dans l'ensemble de la société.

Soutenir et s'allier aux mouvements associatifs et citoyens réclamant une Europe des droits, de la dignité et de la justice, l'inversion du rapport de force résidant dans l'union des luttes et non dans leur morcellement.